

Communication entre les pharmaciens communautaires et les omnipraticiens/IPS-PL de la Montérégie

INFORMATIONS POUR LES OMNIPRATICIENS ET IPS-PL

LE PROJET, C'EST QUOI ?

Le projet, qui a été implanté dans d'autres régions du Québec, vise à encadrer et harmoniser les pratiques associées aux communications entre les pharmaciens communautaires et les omnipraticiens/IPS-PL en Montérégie

RECOMMANDATIONS, EN BREF

Prescripteurs :

- Tenter de renouveler les ordonnances lors du RV médical
- Synchroniser la durée de validité des ordonnances avec les suivis
- Privilégier les ordonnances de longue durée (18-24 mois)
- Traiter les demandes dans les délais prévus en fonction de la cote de priorité

P1 24 heures **P2** 7 jours **P3** 30 jours

Pharmaciens :

- Prolonger les ordonnances jusqu'au RV médical, lorsque possible
- Optimiser les actes prévus par la Loi sur la pharmacie (PL41/PL31)
- Vérifier toutes les communications envoyées
- Inscire une cote de priorité sur tous les envois

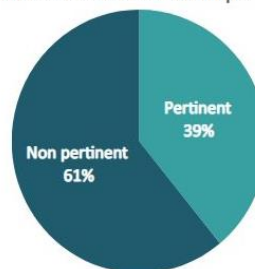
OBJECTIFS

- **Augmenter la pertinence** des communications
- **Réduire le volume** de communications
- Diminuer la charge administrative/libérer du temps clinique
- Établir un **système de priorisation** harmonisé

L'envoi de télécopie n'est pas interdit !

SITUATION PRÉ-DÉPLOIEMENT

Pertinence des communications des pharmacies vers les cliniques médicales



Collecte de données février 2024

- 11 GMF de la Montérégie
- 97 md/IPS-PL pendant 1 semaine
- 852 communications comptabilisées

POUR ASSURER LE BON DÉROULEMENT DANS VOTRE CLINIQUE

- Informer le personnel administratif des nouvelles pratiques, incluant la gestion des cotes de priorités
- Ajuster les messages aux usagers (boîte vocale, internet)
- Impliquer les pharmaciens GMF dans la formation au personnel administratif et dans les arrimages avec les pharmacies
- En cas d'enjeux avec la consultation de la médication à jour via le DSQ, se référer à votre fournisseur DMÉ et/ou votre pharmacien GMF
- Encourager les usagers à se procurer leur liste de médicaments auprès du pharmacien et à l'avoir en main au moment du RV médical

Suggestions pendant la période de transition :

- RV téléphoniques de courte durée, dédiés aux renouvellements
- Boîte vocale dédiée à la prise de RV de renouvellement

POUR LES RECOMMANDATIONS COMPLÈTES

<https://www.santemonteregie.qc.ca/parcours-vie-professionnelle-drmg-monteregie#toc-communications-pharmacies-cliniques-m-dicales>

Nous contacter :

drmg.monteregie@ssss.gouv.qc.ca

